



Bulletin décembre 2024

Yennega et la scolarité dans l'insécurité du Burkina Faso

Depuis 2003, votre cotisation sert à payer les frais d'inscription, l'emprunt des manuels scolaires, l'achat des fournitures et de l'uniforme.

De plus, l'association verse une subvention aux étudiantes, dès leur deuxième année, pour qu'elles puissent travailler sur internet.

Le Burkina Faso subit depuis plusieurs années une grave crise sécuritaire qui a, entre autres, un impact sur l'éducation.

Depuis 2019, 54% des 6/14 ans ne sont pas scolarisés ; plus de 6200 écoles sont fermées.

Deux millions de personnes sont déplacées dont 80 % sont des femmes et des mineurs.

Si le village de Méguet n'est pas touché par l'insécurité, en revanche depuis 2021 le village de Tambaga est touché par les exactions terroristes : il n'y a plus d'enseignement au village, les élèves sont déplacés.

Grâce à nos correspondants burkinabés, nous sommes informés de la situation sur place, nous avons déjà réagi en finançant le gîte et le couvert des élèves parrainées déplacées en 2022 et pour la dernière rentrée scolaire nous avons pris en charge de nouvelles filleules.

Tout élève déplacé interne *du fait du terrorisme doit se présenter sur son lieu d'accueil au Service d'Action Sociale avec ses bulletins scolaires, ensuite il est orienté vers la Direction Régionale : ainsi il peut bénéficier d'une place dans un établissement public.

Le coût de l'inscription scolaire est moindre, voire gratuit...effort du gouvernement avec l'appui de l'UNICEF .

A ce jour beaucoup de déplacés n'ont pas connaissance de ces démarches administratives, ils manquent d'accompagnement ; en collaboration avec nos correspondants nous allons intensifier la communication quant aux droits de chacun.

**déplacé interne : personne contrainte de fuir à l'intérieur de son propre pays en raison de conflits, violation des droits humains*

Malgré ces difficultés, nous poursuivons notre action avec l'aide de nos représentants qui se démènent sur place pour aider ces jeunes filles éloignées de leurs parents et qui ne peuvent, pour certaines, même pas retourner au village pendant les congés.

Nous poursuivons aussi nos manifestations pour récolter des fonds. C'est pourquoi nous vous invitons à noter sur votre agenda :

Le dimanche 19 janvier après-midi musical avec les Goths (affichette jointe), à la salle Thierry Meng de Bétheny

Le dimanche 6 avril, randonnée annuelle au départ de Fontaine-sur-Ay

Le Conseil d'administration vous remercie de votre soutien et vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2025